



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 24 novembre 2008

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : ?

D - 20080636

Reçu en Préfecture le :
CERTIFIE EXACT,

Aujourd'hui Lundi 24 novembre Deux mil huit, à quinze heures,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux

Etaient Présents :

M. Hugues MARTIN, Mme Anne BREZILLON, M. Didier CAZABONNE, Mme Anne Marie CAZALET, M. Jean Louis DAVID, Mme Brigitte COLLET, M. Stéphan DELAUX (*présent jusqu'à 16h30*), M. Dominique DUCASSOU, Mme Sonia DUBOURG -LAVROFF, M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, M. Pierre LOTHAIRE, Mme Muriel PARCELIER, M. Alain MOGA, Mme Arielle PIAZZA, M. Josy REIFFERS (*présent jusqu'à 17h*), Mme Elizabeth TOUTON, M. Fabien ROBERT, Mme Anne WALRYCK, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean Marc GAUZERE (*présent jusqu'à 17h*), M. Jean Charles BRON, Mme Chantal BOURRAGUE, M. Joël SOLARI, M. Charles CAZENAVE, M. Alain DUPOUY, Mme Ana Marie TORRES, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, Mme Mariette LABORDE, M. Jean-Michel GAUTE, Mme Marie-Françoise LIRE, M. Jean-François BERTHOU, Mme Nicole SAINT ORICE, M. Nicolas BRUGERE, Mme Constance MOLLAT, M. Maxime SIBE, M. Guy ACCOCEBERRY, Mme Emmanuelle CUNY, M. Jean-Charles PALAU, Mme Chafika SAILOUD, M. Ludovic BOUSQUET, M. Yohan DAVID, Mme Alexandra SIARRI (*présente jusqu'à 16h05*), Mme Sarah BROMBERG, Mme Wanda LAURENT, Mme Paola PLANTIER, Mlle Laetitia JARTY, M. Jacques RESPAUD, M. Jean-Michel PEREZ, Mme Martine DIEZ, Mme Béatrice DESAIGUES, Mme Emmanuelle AJON, M. Matthieu ROUVEYRE, M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, M. Vincent MAURIN, Mme Natalie VICTOR-RETALI,

Excusés :

Mme Nathalie DELATTRE, Mme Sylvie CAZES-REGIMBEAU,

Maintenance et évolution du logiciel Chimed. Gestion des dossiers médicaux des agents municipaux. Signature du marché. Autorisation.

M. Jean-Michel GAUTE, Conseiller Municipal Délégué, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Afin d'améliorer le fonctionnement du service de la Médecine du Travail, la Ville de Bordeaux s'est dotée en 2002 d'un outil de gestion des dossiers médicaux des agents municipaux.

A l'issue d'une procédure de mise en concurrence, le progiciel CHIMED (version 3.6) de la société VAL INFORMATIQUE, a été retenu pour un montant de 16 720 €. Il permet :

- de gérer les dossiers (visite, soins, accidents, examens ...),
- d'organiser les plannings des convocations,
- d'établir les rapports d'activité et les tableaux de bord,
- d'aider les médecins dans le domaine de la prévention des risques.

La plate forme est située dans les locaux techniques de la Direction Organisation et Informatique à l'Hôtel de Ville et dessert quatre postes de travail sur le site de Pey-berland et deux postes au pôle technique municipal.

Confrontée à la disparition de la société VAL INFORMATIQUE qui en assurait la maintenance, la Ville de Bordeaux souhaite conclure avec la société WOLTERS KLUWER FRANCE, désormais détentrice des droits d'exclusivité, un nouveau contrat.

Ce dernier porte sur l'assistance téléphonique, la maintenance corrective de la solution installée, la mise à disposition des nouvelles versions du progiciel, l'adaptation des licences aux évolutions de nos socles techniques et la participation au club utilisateur.

Afin de satisfaire d'éventuelles évolutions d'organisation, la possibilité d'acquérir des licences supplémentaires ou de bénéficier de l'expertise d'un chef de projet est également prévue.

Ce marché à bon de commande sera conclu pour une durée d'un an reconductible trois fois et pour un montant annuel minimum de 1400 € TTC et maximum de 5 600 € TTC.

En conséquence, et suite à l'avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres, nous vous demandons, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire, à signer un marché avec la société précitée en application des articles 35-II-8° et 77 du Code des marchés publics.

La dépense en résultant sera imputée sur les crédits prévus à cet effet au budget de l'exercice en cours, rubrique 020 (Administration Générale de la Collectivité), articles 6156, 6184, 617, 205 et 232.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 24 novembre 2008

P/EXPEDITION CONFORME,

M. Jean-Michel GAUTE

